

**VOTRE BANQUE VOUS COMMUNIQUE
UN FORMULAIRE DE SECURITE OBLIGATOIRE**

Vous avez reçu un message émanant de « Mon espace bancaire » et il vous inquiète particulièrement :

« Chère cliente, cher client,

Nous vous informons que nous avons temporairement bloqué certaines fonctionnalités des services de votre compte. Comme nous l'impose la réglementation bancaire, nous devons vous solliciter afin de les actualiser tous les 180 jours minimum pour accéder à votre espace en ligne. Vous devez mettre à jour les données de votre compte en cliquant sur le lien ci-dessous. »

Si vous cliquez sur le lien proposé, vous parvenez sur une page à l'en tête de votre banque vous indiquant de mentionner vos codes client.

En fait, le message ne provient pas de votre banque, mais d'un escroc qui tente d'obtenir vos codes d'accès pour intervenir sur vos comptes.

Deux éléments doivent attirer votre attention et vous dissuader d'ouvrir le lien :

- A aucun moment votre banque ne bloquera vos comptes avant d'avoir multiplié les relances (y compris par courrier postal). D'autre part c'est votre messagerie interne (accessible sur votre espace client) qui sera le plus souvent utilisée ;
- Si vous vous attardez sur le libellé de l'adresse mél de l'émetteur, vous remarquerez qu'il est pour le moins inhabituel : brusa@famaf.unc.edu.ar. Il s'agit d'une adresse frauduleuse.

En cas de doute n'hésitez pas à contacter votre conseiller.

En matière de fraude bancaire, le grand classique reste aussi l'avis d'un pseudo service de surveillance qui vous signale que des paiements ont été effectués par votre carte bancaire et que, si vous souhaitez les contester, vous devez téléphoner d'urgence au numéro de téléphone indiqué. Bien évidemment, ce numéro de téléphone est celui de l'escroc...



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)